

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

SAULTY

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APPROUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :

urbx.com

Échelle : 1/5000^{ème}

CAMPAGNES DE L'ARTOIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

1060, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200

PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR

WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f

t

y

i

Légende

■ Limite communale

■ Cimetière

■ Emplacement réservé

■ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme

● Cavité

■ Nouveau hangar agricole

■ Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Limites de zones

■ Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens

■ Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains

■ Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins

■ Ue : Zone urbaine à vocation économique

■ Uh : Zone urbaine à vocation d'équipements

■ 1AU : Zone à urbaniser

■ 1AUE : Zone à urbaniser à vocation économique

■ A : Zone agricole

■ As : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels

■ N : Zone naturelle

■ Np : Secteur de la zone naturelle correspondant aux parcs des Châteaux

Éléments à protéger

◆ Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

□ Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

◆◆◆ Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaire végétal

Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau

■ Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : fossé

◆◆◆ Élément à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : chemin

◆◆◆ Élément à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : accès agricole

Installation agricole

★ Installation agricole non classée

Éléments de patrimoine	
Números	Désignation
1	Calvaire
2	Chapelle
3	Bât traditionnel remarquable
4	Bât remarquable
5	Monument aux morts
6	Chapelle
7	Pigeonnier tour
8	Eglise
9	Château
10	Mur d'enceinte
11	Bât en torchis
12	Maison remarquable
13	Bât remarquable
14	Vierge et maison remarquable
15	Cimetière militaire
16	Calvaire
17	Château de Saterault

Emplacements réservés		
Números	Désignation	Destinataire
1	Espace vert	Commune Saulty
2	Équipement public	Commune Saulty

